

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 02-108 / 100561  
Hilcona Gourmet SA, 1350 Orbe  
préparation des matières premières – garnissage des fonds – logistique –  
nettoyage des installations  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
162 A  
06.08.2001–07.08.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-676 / 100110  
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac  
débitage des carcasses en quartiers  
besoins spéciaux de consommation  
4 A  
05.08.2002–09.08.2003 (Nouveau permis)
- 02-752 / 102075  
ISS Facility Services SA Topventil, 1023 Crissier  
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux et autres  
entreprises établis sur tout le territoire suisse  
besoins spéciaux de consommation  
12 A  
07.10.2002–13.11.2004 (Modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 02-740 / 101692  
Imprimerie du Démocrate SA, 2800 Delémont  
impression et expédition du quotidien «Le Démocrate»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
18.03.2002–30.06.2004 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (travail en 3 équipes) (Art. 17 LTr)

- 02-651 / 100974  
Vallait SA, 3960 Sierre  
traitement et conditionnement de boissons (lait, thé, jus de fruit)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
27 A  
09.09.2002–10.09.2005 (Renouvellement/modification)

- 02-710 / 101594  
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez  
usinage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
21 A  
04.02.2002–05.02.2005 (Renouvellement)
- 02-735 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
ligne de production principale IGV  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 A  
07.10.2002–11.10.2003 (Nouveau permis)
- 02-739 / 100461  
Perfect SA, 1163 Etoy  
rotatives – machines à imprimer – assemblage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 A  
08.07.2001–10.07.2004 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail du dimanche et de nuit (Art. 19 et 17 LTr)**

- 02-646 / 108721  
Edipresse Publications SA, 1001 Lausanne  
mise en page des quotidiens «Le Matin» et «24 Heures»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 A  
15.09.2002–20.09.2003 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)**

- 02-660 / 108532  
Sogeti Suisse, 1213 Petit-Lancy  
Centralisation des services informatiques chez Givaudan  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 A  
08.09.2002–13.09.2003 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 02-623 / 101125  
Marending SA, 2300 La Chaux-de-Fonds  
boulangerie et pâtisserie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
16 A  
08.09.2002–10.09.2005 (Renouvellement/modification)

- 02-628 / 100878  
CIR – Centre d’Impression des Ronquoz SA, 1950 Sion  
metteurs en pages – plaques – rotative – expédition  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
26 A  
27.08.2000–30.08.2003 (Renouvellement/modification)
- 02-647 / 100254  
CIE centre d’impression Edipresse Lausanne SA, 1030 Bussigny-près-Lausanne  
livraison des quotidiens «Le Matin» et «24 Heures» sur les points de vente en  
Suisse romande  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
80 A  
15.09.2002–15.05.2004 (Nouveau permis)
- 02-649 / 101518  
CIE Centre d’Impression Edipresse Genève SA, 1214 Vernier  
ateliers de fabrication de journaux (centres informatiques, plaques offset et  
rotatives) et expédition centre de Vernier  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
66 A  
22.07.2001–24.07.2004 (Renouvellement/modification)
- 02-690 / 102143  
Coop Bâle, Région Suisse Romande Coop Neuchâtel – Jura,  
2301 La Chaux-de-Fonds  
centrale de distribution de produits frais: produits frais (convenience et viande) –  
fruits et légumes – quai de chargement  
besoins spéciaux de consommation  
20 A  
15.09.2002–20.09.2003 (Nouveau permis)
- 02-696 / 100099  
Feldschlösschen Boissons SA, succur sale Brasserie du Cardinal Fribourg,  
1700 Fribourg  
préparation des installations – fabrication/laboratoire – soutirage des bouteilles et  
des fûts  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
47 A  
29.09.2002–01.10.2005 (Modification)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 02-656 / 101053  
Demhosa SA, 2301 La Chaux-de-Fonds  
atelier de décolletage  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 A  
08.09.2002–10.09.2005 (Renouvellement/modification)

– 02-701 / 100731

Société Coopérative Migros Valais, 1920 Martigny

Livraison d'articles de boulangerie en stations pour: Noël, Nouvel-An, Carnaval,  
Pâques, Ascension, 1er août et Assomption  
besoins spéciaux de consommation

2 A

01.12.2002–06.12.2003 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 45/29 50).

3 décembre 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## Permis concernant la Idurée du travail octroyés

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.12.2002
Date	
Data	
Seite	7186-7189
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 813

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.